

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU Mardi 6 octobre 2020

Le conseil municipal, légalement convoqué le 1 octobre 2020, s'est réuni en séance ordinaire le 6 Octobre sous la présidence de Monsieur le Maire, Raymond DEGRYSE.

Etaient présents :

Mesdames Joëlle COURTOIS, Nelly CHARDON, Aline CHARDON, Margarida RODOT

Messieurs Michaël BERTRAND, Michel HUET, Julien THOMINET ,

Marc LE PECHON, François COLLET , Raymond DEGRYSE

Etaient absents :

Yves ERFORT

Secrétaire de séance : Marc LE PECHON

Début du Conseil Municipal 20h35

Un ajout est demandé concernant la compétence du PLUI intercommunal.

ORDRE DU JOUR:

1. Compte rendu du conseil municipal du 3/09/2020
2. Vente du Camion pompier
3. Pouvoirs de police transféré à la 3CVT
4. Point sur l'antenne FREE
5. Fibre optique : informations
6. Affaires diverses

1. Compte rendu du conseil municipal die 3 septembre est voté par l'ensemble du conseil.
2. Vente de camion Pompier a été accepté à l'unanimité pour le prix de 1250Euro.
3. Le conseil municipal a reçu l'information de l'arrêté du Maire concernant le refus du transfert des pouvoirs de police spéciale des maires des communes membres à l'exception de ceux relatifs à l'assainissement et à la collecte des déchets ménagers

4. ANTENNE FREE.

-Le recours gracieux a été demandé à la préfecture

- Un courrier avec AR a été envoyé a la préfecture pour demander la création d'une commission de conciliation en préfecture.

-Suite au courrier à la préfecture Free a été informé par la préfecture lors d'une réunion sur les antennes que l'approche de Free pour l'antenne de Venouse ne convenait pas.

-Nous somme dans l'attente de l'évaluation de la part de Free pour mi octobre sur les emplacements déjà discuté et d'autres alternatives.

-Un communiqué de presse a été diffusé afin d'informer les médias sur la situation de Venouse dans les discussions avec Free. Le Maire de Charbuy dans la même situation a également contacté R.Degryse.

5. FIBRE OPTIQUE

Les travaux d'installation en fibre son prévus pour le 1^{er} semestre 2021 pour mettre en place le câblage jusqu'aux habitations. Ensuite aux habitant de contacter l'opérateur de leur choix pour finaliser la connexion jusqu'aux prises dans les habitations.

Le nombre de branchement a été préparé en incluant la Grange de Beauvais et certains futurs aménagements à venir pour certains terrains. Pour les habitations proches de Pontigny il conviendra de confirmer si la connexion se fera en même temps que Pontigny en raison des câblages nécessaires .

6. Compétence PLUI

Le Maire expose que la Loi ALUR prévoit que les communautés de communes qui ne sont pas compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme, le deviennent de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté de communes, soit le 1er janvier 2021. Ce transfert peut toutefois être refusé si une minorité de blocage (25% des communes représentant au moins 20% de la population totale et inversement) s'y oppose entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020. Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové et notamment son article 136, Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles L5211-17, L5214-16, Vu le code de l'urbanisme, Considérant la pertinence de conserver le pouvoir décisionnaire en matière d'urbanisme à l'échelon communal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : S'OPPOSE au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs.

7. AFFAIRES DIVERSES

7.1 Panneaux Photovoltaïques :

Installation panneaux photovoltaïques sur le site de la décharge. 2 opérateurs vont faire une évaluation : Krono Solar réunion le 30 sept. Réunion avec Engie le 23 oct pour un projet similaire.

7.2 Eoliennes

Pas de nouvelles

7.3 Défibrillateur

Afin de pouvoir installer le défibrillateur à l'extérieur du Foyer pour être accessible il faut un coffret pour usage extérieur : Il faut vérifier s'il n'y a pas eu un inversion avec celui acheté en commun avec la Grange de Beauvais et étudier les solutions alternatives optimales.

Visite d'inspection prévue le 16 Oct à annuler.

7.4 Mr R.Degryse à participé à la réunion des Maires de la 3CVT. Il convient de renforcer le travail en commun de la 3CVT pour donner des résultats mesurables et une stratégie efficace maintenant que les regroupements sont finalisé. Par exemple achats groupés.

7.5 Le courrier « 2020 Dégâts sécheresse à Venouse » distribué dans les boîtes est une initiative individuelle non coordonnée avec la Maire. Afin de pouvoir valider une demande d'indemnisation il conviendra d'avoir un dossier avec un nombre important d'habitants et il n'y a que peu chances de pouvoir être pris en compte.

7.6 : Visites services techniques de Vermenton, Chablis et Ligny Samedi 10 Oct 8h30 par la 3CVT.

7.8 : Nouvel Eclairage rue Venouse

Le nouvel éclairage programmé par Michael Bertrand donne entière satisfaction après différent réglages et optimisation .77 Lampadaires LED Nouvelle génération pilotable par WIFI permettent une nette amélioration de l'éclairage par un angle de diffusion plus large ainsi qu'une plus grande puissance lumineuse. La programmation permet d'envisager des économies d'environ 40% d'électricité à suivre en fonction de la saison sur une année. Possibilité d'ajuster la puissance de l'éclairage dans les points spécifiques comme la Mairie ou les croisements. En cas d'urgence il est possible d'allumer une zone spécifique comme une habitation pour une intervention ou pour l'aire de jeux lors d'évènements ponctuels.

7.9. Cérémonie du 11 Novembre : Réflexion sur l'organisation d'une cérémonie à étudier en fonction de la situation sanitaire.

7.10 Repas des aînés : En raison de situation sanitaire il est envisagé un colis, l'âge des bénéficiaires reste à définir en fonction du nombre de personnes concernées.

7.11 Noël des Enfants : En raison de la situation sanitaire et afin d'éviter un rassemblement trop important il est envisagé une distribution par le Père Noël en Rosalie décorée Merci à Nelly .

7.12 Les travaux de réfection porte école et maire sont prévus pendant les prochaines Vacances de la Toussaint.

7.13 La proposition de Sens unique rue de Grenelle a été validée par l'ensemble des habitants que R.Degryse a rencontrés ce qui permettra de sécuriser la circulation en évitant de déboucher sur la rue des Bourliers ou plusieurs accidents on déjà eu lieu.

7.14 Bornes Incendie : prévoir l'inspection pour vérifier le bon débit.

7.15 Crise Sanitaire : bien suivre les recommandations.

7.16 Remplacement de Maude en Avril doit être préparé pour une bonne transition, 14 secrétaires sont en formation dans le département, réflexion sur l'aménagement du temps partiel avec d'autres communes proches est à mener.

7.17 Afin de mettre en place la sauvegarde et mise en valeur de l'église de Venouse Mr M.Huet propose la création d'une association loi 1901. Plus détails seront données.

7.18 Pour information la distribution de conteneur poubelles Jaunes pour les déchets recyclables est prévu après le 15 novembre. Le cantonnier sera chargé de la distribution des poubelles après montage des roues par des bénévoles.

Fin du conseil municipal 22h16